

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

LB/YH

Commission juridique

Procès-verbal de la réunion du 03 mars 2010

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du projet de procès-verbal du 3.2.2010
2. 5730 Projet de loi portant modernisation de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et modification du Code civil et de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises
 - Désignation d'un rapporteur
3. 5849 Projet de loi portant approbation du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adopté par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies à New York le 18 décembre 2002
 - Rapporteur : Monsieur Paul-Henri Meyers
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. 6001 Projet de loi portant approbation du Protocole additionnel au Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux concernant la protection juridictionnelle des personnes au service de l'Organisation Benelux de la Propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles), signé à Bruxelles, le 24 octobre 2008
 - Rapporteur : Monsieur Gilles Roth
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
5. 6074 Projet de loi portant modification de l'article 127 du Code d'instruction criminelle
 - Rapporteur : Madame Christine Doerner
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
6. Etat des propositions de loi faisant l'objet d'un examen par la Commission juridique (cf. liste ci-jointe) suite à la lettre de M. le Secrétaire général du 11 février 2010

*

Présents : M. Xavier Bettel, M. Alex Bodry, M. Félix Braz, Mme Christine Doerner, Mme Lydie Err, M. Jacques-Yves Henckes, M. Jean-Pierre Klein, M. Paul-Henri Meyers, Mme Lydie Polfer, M. Gilles Roth, M. Jean-Louis Schiltz, M. Lucien Weiler

M. François Biltgen, Ministre de la Justice
M. Laurent Besch, Greffe de la Chambre des Députés

*

Présidence : Mme Christine Doerner, Président de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal du 3.2.2010

Le projet de procès-verbal ne donne pas lieu à observation et est adopté à l'unanimité.

2. 5730 Projet de loi portant modernisation de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et modification du Code civil et de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises

La commission unanime désigne M. Jean-Louis Schiltz comme rapporteur.

3. 5849 Projet de loi portant approbation du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adopté par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies à New York le 18 décembre 2002

M. le Rapporteur présente succinctement son projet de rapport.

Soumis au vote, le projet de rapport recueille l'accord unanime des membres de la commission. Quant au temps de parole, la commission propose le modèle n° 1.

4. 6001 Projet de loi portant approbation du Protocole additionnel au Traité relatif à

l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux concernant la protection juridictionnelle des personnes au service de l'Organisation Benelux de la Propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles), signé à Bruxelles, le 24 octobre 2008

M. le Rapporteur présente succinctement son projet de rapport.

Soumis au vote, le projet de rapport recueille l'accord unanime des membres de la commission. Quant au temps de parole, la commission propose le modèle de base.

5. 6074 Projet de loi portant modification de l'article 127 du Code d'instruction criminelle

Mme le Rapporteur présente succinctement son projet de rapport.

Soumis au vote, le projet de rapport recueille l'accord unanime des membres de la commission. Quant au temps de parole, la commission propose le modèle de base.

6. Etat des propositions de loi faisant l'objet d'un examen par la Commission juridique (cf. liste ci-jointe) suite à la lettre de M. le Secrétaire général du 11 février 2010

La modification des articles 56 à 66 du Chapitre 2 « Des propositions de loi » du Titre II « De la procédure en matière de projets de loi et de propositions de loi » du Règlement de la Chambre des Députés, votée le 7 mai 2009 (proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative aux propositions de loi, doc. parl. 5864), n'a, sauf déclaration expresse contraire du législateur, pas d'effet rétroactif. Il s'ensuit que la nouvelle procédure applicable aux propositions de loi n'a partant vocation que de régir les propositions de loi formellement déposées depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure, à savoir à partir du 13 octobre 2009.

La liste des propositions de loi considérées par la Commission juridique comme faisant l'objet d'un examen par la commission a été communiquée, par courrier du 7 octobre 2009, à la Présidence.

Il est constant en l'espèce que les propositions de loi précitées, à savoir n°3442, n° 3505, n° 4947, n° 4969, n° 5285 (suite à la réunion du 7 octobre 2009, l'auteur de la proposition de loi a informé le secrétariat de la commission vouloir maintenir sa proposition de loi), 5304 et 5553 ont, antérieurement à la date du 13 octobre 2009, fait (i) l'objet d'un dépôt, (ii) d'un renvoi par la Conférence des Présidents à la Commission juridique et (iii) d'une transmission au Gouvernement avec prière de les continuer au Conseil d'Etat pour avis.

La procédure législative quant au fond ayant été engagée de sorte eu égard aux propositions de loi précitées, l'article 60 du Règlement de la Chambre des Députés ne se trouve pas à appliquer en l'espèce. D'un point de vue procédural, on se situe au niveau de l'article 63 du Règlement de la Chambre des Députés.

Un courrier afférent sera envoyé au Président de la Chambre des Députés.

M. le Ministre, eu égard aux propositions de loi citées ci-avant, informe que le Ministère de la Justice est en train d'élaborer des avant projets de loi portant sur :

- les armes et munitions,
- l'adoption,
- la médiation, et
- la filiation.

*

La commission, après un échange de vues avec M. le Ministre, confirme l'échange de vues, prévu pour le mercredi 10 mars 2010 à 9h00, avec des représentants du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg, du Barreau de Diekirch ainsi que de la Conférence du Jeune Barreau au sujet du projet de loi 5660B.

*

Les membres de la commission saisie d'une demande d'avis au sujet du projet de loi n° 6113, décident de renvoyer la demande d'avis à la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media et des Communications.

Le secrétaire,
Laurent Besch

Le Président,
Christine Doerner